

" Les Tips qui vous feront faire des économies "

Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)

Pré-requis :

Pas de pré-requis spécifique demandé

Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Connaître et comprendre sa facture d'électricité ;
- Appréhender le contexte et les enjeux liés aux achats d'électricité ;
- Comprendre le principe de fonctionnement des marchés de l'électricité ;
- Décrypter les factures d'énergies et découvrir les principaux leviers de négociation des contrats ;
- Choisir le contrat le plus adapté à sa consommation ;
- Optimiser sa facture d'électricité ;
- Comprendre et mettre en place des actions de MDE (maîtrise de la demande en énergie).



Programme

Première partie

- Introduction ;
- Présentation des objectifs de la formation ;
- Vérification des connaissances de base des participants ;
- Marché de l'énergie et les acteurs ;
- Les détails d'une facture d'électricité ;
- Terminologie utilisée et signification des termes ;
- Identification des postes de consommation importants ;
- Principe de fonctionnement des marchés de l'électricité ;
- Rôles des différents acteurs (fournisseurs, gestionnaires de réseaux, etc) ;
- Comprendre et négocier les contrats.

Deuxième partie

- Détection de sources d'économies ;
- techniques et astuces pour réduire la consommation d'électricité ;
- Analyse des habitudes de consommation et identification des gaspillages ;
- techniques de monitoring et de mesure des consommations ;
- Les leviers pour diminuer sa facture ;
- Action de MDE (maîtrise de la demande en énergie) ;
- Exemples et bonnes pratiques d'optimisation énergétique.

Date :

Lundi 05 Février 2024



Lieu :

AGRA-GESTION
60A avenue du 14 juillet
21300 CHENÔVE



Horaires :

9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
Durée : 1 journée (7 heures)



Tarifs : 200 € HT

VIVEA : Finançable à 100% sous réserve d'acceptation de la demande de prise en charge.

OCAPIAT, FIFPL, FAFCEA

Prise en charge possible selon l'organisme financeur



Intervenant :

Julien DELGOVE

Ingénieur en énergétique
Président : EnerBioflex

Pédagogie et moyens d'évaluation

Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Apports théoriques avec l'aide d'un PowerPoint ;
- Echange avec le formateur sur les pratiques de chacun.

Documents remis :

- Support papier contenant les informations et les exemples présentés lors de la formation ;
- Contact pour une assistance ultérieure.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ;
- Questionnaire des attentes en amont de la formation ;
- QCM en fin de formation pour évaluer les connaissances acquises ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Obtention d'une attestation de fin de formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 3 à 4 mois après la formation.

Modalités



Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à formation@agragestion.fr.

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdph21.fr/> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



Inscription - 3 possibilités :

- votre espace personnel Caweb :

<https://agragestion-caweb.cegid.com>, rubrique « Formation »

- **www.agragestion.fr** - Onglet " Nos formations " rubrique " Programme 2023/2024 "

Vous pouvez vous inscrire soit : 1- Le lien " Google Form "

2- Télécharger le bulletin de participation en format PDF, à nous retourner par mail ou courrier

- **mail : formation@agragestion.fr** en nous indiquant : nom et prénom, nom de votre structure et les formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement :

- 1) Pour les adhérents financés par Vivéa : à réception de votre demande et d'un chèque de caution de 240 € TTC ;
- 2) Pour les adhérents financés ou non par un autre organisme : à réception de votre demande, accompagnée du règlement de la formation de 240 € TTC.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 72 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 72 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.



Repas :

Le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.

Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac (frigo et micro-ondes à disposition).

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

Evelyne CAZENAVE : référent administratif, pédagogique, handicap



formation@agragestion.fr



03.80.54.08.08